

blé. Le ravaleur, c'est-à-dire celui qui failles moulures sur place, sur le tas, comme on dit, gagne environ un tiers de plus que l'ébaucheur, et reçoit un salaire de quatre fois et demie à huit fois trois quarts plus élevé qu'en 1662 (1).

Voici un autre terme de comparaison qui pourra être mis en regard du prix du blé et du taux des salaires. Il a cela d'intéressant que je le tire de notre sujet. Il s'agit du prix de la terre.

Si l'on a lu l'inventaire reproduit plus haut en note, on a vu que Melchior de Mornieu possédait sur la commune de Soucieux (Rhône), un domaine de 142 bicherées en terres labourables, vignes et prés, tout entier en terrain de rapport, sans friches, qui fut estimé pour l'époque de la mort de Melchior, en 1689, 5500 francs. Cela fait à peu près 38 fr. 70 la bicherée (la bicherée lyonnaise a 1293 mètres carrés), sans tenir compte de la valeur des bâti-

Ci) Archives municipales : Registre H, 416.-], bâtiments de Saint-Pierre :

21 octobre 1662. Manœuvres : 11, 12, 13, 14 et 15 sous (folio 169).

» » » Maçons : 18, 19, 20 et 263011s (folio 154).

7 » » Tailleurs de pierre: 16, 24, 25 et ^osous (folio 155).

» » » Scieurs de pierre de Seyssel : 15, 19, 29 et 30 sous (folio 226).

M. Charvet a trouvé chez les *Dames du 4<sup>e</sup> monastère de VAnticaille* f° 226, pour l'année 177, maçons et manœuvres : 18, 29 et 30 sous. Il est assez singulier que, dans l'espace de plus d'un siècle, et malgré l'avilissement de l'argent par l'exploitation des mines du Guauaxato, le chiffre des salaires n'eût pas changé davantage.

Pour noue comparaison avec l'époque actuelle nous nous sommes servi des chiffres suivants, qui sont les salaires courants sur la place de Lyon depuis 1870 :

Manœuvre, de 3 fr. à 3 fr. 50,

Maçon de 4 fr. à 4 fr. 50.

Tailleur de pierre, de 5 fr. à 5 fr. 50.

Kbaueheurdc pierre tendre, de <j fr. à 5 IV. 50»

Ravaleur » » 7 fr.